

## ⇒ Propriétaire :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- .....
- Téléphone : .....

## ⇒ Vélo :

- Marque : .....
- Type : .....
- Couleur : .....
- Numéro d'enregistrement : .....
- .....
- Caractéristiques spéciales : .....
- .....
- .....

## ⇒ Coordonnées de l'école :

.....  
.....

## ⇒ CLASSE : .....



# Carte de contrôle du vélo

## ⇒ Propriétaire :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- .....
- Téléphone : .....



# Partie réservée au propriétaire

*Un vélo sûr et réglementaire*



## Contrôle

### → Légalement obligatoires

- deux freins efficaces
- une sonnette fonctionnant correctement
- un feu avant blanc ou jaune fonctionnant correctement
- un catadioptré arrière rouge
- une bande réfléchissante blanche des deux côtés de chaque pneu et/ou au moins deux côtés, sur chaque roue.
- catadioptrés jaune ou orange des deux côtés de chaque pédale.

### → A surveiller

- selle : fixée solidement, à la bonne hauteur (à l'arrêt, vous devez être capable de toucher le sol avec les pieds).
- guidon : fixé solidement, légèrement plus haut que la selle.
- roues : fixées solidement, sans jeu.
- rayons : tendus
- jantes : sans déformation
- pneus : sans fissures, boursouflures, ni usure de la bande de roulement.
- chaîne : bien graissée, avec environ 1 cm de jeu
- pédales et axe de pédalier : sans jeu.
- cadre : ni rouillé, ni endommagé.

### → Légalement obligatoires

- frein avant
- frein arrière
- sonnette
- feu avant
- catadioptré avant
- feu arrière
- catadioptré arrière
- catadioptré latéraux (roues)
- catadioptrés de pédales

### → A surveiller

- selle
- guidon
- roues
- rayons
- jantes
- pneus
- chaîne
- pédales et axe de pédalier
- cadre

Case cochée signifie réparation urgente. Date du second contrôle : ... / ... / ...

# Partie réservée au contrôleur



### → Légalement obligatoires

- frein avant
- frein arrière
- sonnette
- feu avant
- catadioptré avant
- feu arrière
- catadioptré arrière
- catadioptré latéraux (roues)
- catadioptrés de pédales

### → A surveiller

- selle
- guidon
- roues
- rayons
- jantes
- pneus
- chaîne
- pédales et axe de pédalier
- cadre

Case cochée signifie réparation urgente. Date du second contrôle : ... / ... / ...